

L'agriculture

en ont certes tiré profit et ont développé une industrie agricole qui ne le cède en rien à nulle autre au monde.

Personne ne connaît mieux que l'actuel ministre de l'Agriculture les problèmes qui affligent actuellement les agriculteurs, à cause de l'inflation qui gonfle les frais de production plus rapidement que le prix des denrées. Ce dilemme frappe certains agriculteurs plus durement que d'autres. Ceux qui étaient fortement endettés et qui n'avaient qu'une faible mise de fonds sont en difficultés. Même dans une conjoncture favorable, ce n'est pas le meilleur moyen de se lancer en affaires, et si certains de ces agriculteurs avaient été mieux conseillés, ils ne seraient pas dans le pétrin.

Comme je le disais tout à l'heure, ceux qui ont pu conclure des arrangements satisfaisants pour la commercialisation de leurs produits sont en meilleure posture; là, encore, il s'agit d'une forme d'aide accordée par le gouvernement. On remarquera que ce ne sont pas les producteurs laitiers et les éleveurs de volaille qui sont les plus mal en point dans la conjoncture actuelle. La gestion de la production comporte beaucoup d'avantages; souvent, on ne s'en rend compte que lorsque l'on est dans le pétrin, comme c'est actuellement le cas de certains éleveurs de porc et de bœuf.

Comme je l'ai dit, j'ai le droit d'exprimer certains doutes à propos des dirigeants du secteur agricole parce que moi aussi j'ai été dirigeant agricole. Nous agissions, nous nous organisions, nous allions voir le gouvernement pour lui dire ce que nous voulions. Presque tous les dirigeants agricoles actuels ne font que rester assis sur leurs lauriers et vociférer sans faire la moindre suggestion constructive. Ils ont peur d'aller dans les centres agricoles et de vraiment organiser les agriculteurs comme nous le faisons dans le passé. En tant que ministre de l'Agriculture, je n'ai pas le temps de le faire et ce n'est pas mon rôle. C'est le rôle des dirigeants agricoles.

Quelques dirigeants agricoles ont fait du bon travail et certains produits relèvent de commissions provinciales ou nationales; ces producteurs-là font de l'argent. Les producteurs efficaces font de l'argent et ils acquittent leurs factures. Les banquiers le savent, tout comme nous de la Société du crédit agricole. Nous avons prêté de l'argent aux agriculteurs canadiens. A l'heure actuelle, 70,000 agriculteurs canadiens ont des prêts agricoles. De tous les agriculteurs qui sont actuellement actifs, 70 p. 100 ont reçu de l'aide à un moment ou à un autre. Je tiens à ce que ce soit clair: environ 70 p. 100 des agriculteurs qui produisent actuellement au Canada ont reçu de l'aide de la Société du crédit agricole à un moment ou à un autre de leur vie.

La Société du crédit agricole était à une certaine époque la principale institution à prêter de l'argent aux agriculteurs, alors que 70 p. 100 de tous les prêts à long terme au Canada étaient consentis par la Société. Nous avons pressé les institutions prêteuses d'accroître leurs activités dans les régions rurales du Canada. Elles étaient très peu engagées dans ce genre de prêts avant 1978. On n'a qu'à vérifier les rapports pour constater que les banques ne pratiquaient pas ce genre de prêt auparavant. Lorsque nous avons fait appel à elles, nous étions loin de nous douter qu'elles agiraient comme elles l'ont fait. Elles ont montré leur ignorance de ce que c'est que prêter aux agriculteurs. Elles l'ont démontré ainsi qu'on a pu en juger par les faits que j'ai mentionnés. Elles ont prêté d'énormes montants sans donner le moindre conseil aux agriculteurs, sans

effectuer la moindre étude véritable de l'exploitation agricole et sans la moindre étude réelle des conditions économiques de l'unité de production. Elles ne se sont pas assurées qu'il y aurait un programme qui leur permettrait de savoir si l'agriculteur serait en mesure de rembourser son emprunt dans les dix années à venir. On a peine à imaginer les situations déchirantes dans lesquelles se trouvent maintenant certains de ces emprunteurs, surtout à cause des politiques qu'appliquent les banques en accordant des prêts.

Voilà à quoi je pensais quand je demandais s'il ne fallait pas donner plus d'argent à la Société du crédit agricole et s'il ne fallait pas élargir le programme d'obligations pour l'expansion de la petite entreprise en confiant aux banques des sommes plus importantes à gérer. Ne faudrait-il pas pouvoir contrôler, d'une façon quelconque, la façon dont les prêts sont accordés et qui en bénéficie afin que ces gens ne se retrouvent pas de nouveau en mauvaise posture? Je persiste à dire que certains de ces agriculteurs continueront à éprouver des difficultés malgré les obligations pour l'expansion de la petite entreprise, du moins tant qu'ils n'auront pas un meilleur système de commercialisation. Ils ne pourront pas s'en sortir, même si le programme d'obligations leur permet d'obtenir une hypothèque à 10 ou 12 p. 100. Ils ne peuvent pas déduire ces frais de leur revenu imposable. Ce qu'il leur faut, c'est une hypothèque à long terme, sans intérêts à payer les trois premières années. Je me répète, je le sais, mais cela pourrait marcher. Il leur faudrait des hypothèques sur 20 ans avec l'amortissement sur les 17 dernières années. Cela leur permettrait de se ressaisir. Pour certains d'entre eux, c'est une nécessité absolue. Nous avons besoin de tous nos producteurs agricoles.

Ces producteurs ne sont pas nécessairement inefficaces. Certains d'entre eux sont, au contraire, d'une efficacité remarquable. Je peux vous citer le cas d'un jeune agriculteur de ma région qui a fait faillite avec une dette de \$750,000. Son parc d'engraissement du bétail était le plus rentable de tout l'Ontario si l'on tient compte du nombre de livres de bœuf produites. Il était autonome, car il n'avait pas à acheter de céréales pour son bétail. Il les produisait lui-même.

Nous voulons que la loi sur la Société du crédit agricole soit modifiée et nous avons fait des recommandations en ce sens. D'autres députés des deux côtés de la Chambre ont fait des suggestions. On a suggéré de former une société de la Couronne ou une société de fiducie pour inciter les gens à investir dans l'agriculture. Nous pourrions leur verser des intérêts moins élevés, mais en retour, les investisseurs obtiendraient des concessions fiscales.

D'autres députés de ce côté-ci de la Chambre vont prendre la parole à ce sujet. Il y a bien des choses que j'aurais aimé dire pour répondre à certaines observations. Un député a suggéré d'organiser une conférence, ce qui me paraît une idée fort louable. Il y a bien des choses que nous pourrions faire, je pense, pour aider vraiment l'agriculture canadienne, mais . . .

L'Orateur suppléant (M. Ethier): A l'ordre.

M. Bill McKnight (Kindersley-Lloydminster): Monsieur l'Orateur, je suis ravi d'avoir l'occasion de participer au débat sur cette motion d'opposition concernant l'agriculture, proposée par le député de Marquette (M. Mayer). J'ai écouté avec beaucoup d'intérêt le ministre de l'Agriculture (M. Whelan) qui nous a récité la litanie de ses préoccupations, mais comme mon collègue, je voudrais faire remarquer au ministre que